

Déclaration de conformité CE

au sens de la directive 2006/42/CE relative aux machines, annexe II 1. A

Traduction du document d'origine

Le fabricant est seul responsable de l'établissement de cette déclaration de conformité.

Hägele GmbH
Am Niederfeld 13
73614 Schorndorf
Allemagne

Personne établie dans la communauté et autorisée à constituer la documentation technique pertinente

Luis Barth
Hägele GmbH
Am Niederfeld 13
73614 Schorndorf
Allemagne

Description et identification de la machine

Produit/Article	Générateur de fréquence 3.0
Type	A/B/C/D
Numéro de série	Production en série ; chaque unité reçoit son propre numéro de série.
Fonction	La machine est destinée à renvoyer des fréquences à l'unité de contrôle moteur de la machine supérieure. Le générateur de fréquence est utilisé exclusivement en combinaison avec un ventilateur réversible Cleanfix. Le fonctionnement est entièrement automatique.

Il est expressément déclaré que la machine est conforme à toutes les dispositions pertinentes des directives et règlements communautaires suivants :

2006/42/CE	Directive 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative aux machines et modifiant la directive 95/16/CE (refonte) (1). Publié dans L 157/24 du 09.06.2006
2014/30/UE	Directive 2014/30/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique (refonte). Publié dans 2014/L 96/357 du 29.03.2014
2011/65/UE	Directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (refonte). Publié dans 2020/L 155 du 18.05.2020 (RoHS)
1907/2006/CE	Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances. Publié dans L 396 du 30.12.2006 (REACH)

Référence des normes harmonisées appliquées, conformément à l'article 7, paragraphe 2 :

ISO 11452-2:2019-01	Véhicules routiers – Méthodes d'essai d'un équipement soumis à des perturbations électriques par rayonnement d'énergie électromagnétique en bande étroite – Partie 2 : Chambre anéchoïque
ISO 11452-4:2020-04	Véhicules routiers – Méthodes d'essai d'un équipement soumis à des perturbations électriques par rayonnement d'énergie électromagnétique en bande étroite – Partie 4 : Méthodes d'excitation des faisceaux
DIN EN IEC 55025:2023-11	Véhicules, bateaux et moteurs à combustion interne – Caractéristiques des perturbations radioélectriques – Limites et méthodes de mesure pour la protection des récepteurs embarqués (CISPR 25:2021) ; version allemande EN IEC 55025:2022



Schorndorf, le 1er février 2024
Lieu, date

Signature
Benjamin Hägele, Direction

Déclaration de conformité Royaume-Uni

au sens de la législation relative à la (sécurité de la) mise à disposition de machines (2008)

Traduction du document d'origine

Le fabricant est seul responsable de l'établissement de cette déclaration de conformité.

Hägele GmbH
Am Niederfeld 13
73614 Schorndorf
Allemagne

Personne établie dans la communauté et autorisée à constituer la documentation technique pertinente

Luis Barth
Hägele GmbH
Am Niederfeld 13
73614 Schorndorf
Allemagne

Description et identification de la machine

Produit/Article	Générateur de fréquence 3.0
Type	A/B/C/D
Numéro de série	Production en série ; chaque unité reçoit son propre numéro de série.
Fonction	La machine est destinée à renvoyer des fréquences à l'unité de contrôle moteur de la machine supérieure. Le générateur de fréquence est utilisé exclusivement en combinaison avec un ventilateur réversible Cleanfix. Le fonctionnement est entièrement automatique.
Identification	UK UK CA NI

Il est expressément déclaré que la machine est conforme à toutes les dispositions pertinentes des directives et règlements communautaires suivants :

Supply of Machinery (Safety) Regulations 2008: Great Britain
Supply of Machinery (Safety) Regulations 2008: Northern Ireland
Electromagnetic Compatibility Regulations 2016: Great Britain
Electromagnetic Compatibility Regulations 2016: Northern Ireland
Restriction of the Use of the Certain Hazardous Substances in Electrical and Electronic Equipment Regulations 2012: Great Britain
Restriction of the Use of the Certain Hazardous Substances in Electrical and Electronic Equipment Regulations 2012: Northern Ireland
Registration, Evaluation, and Authorization of Chemical Substances EC1907/2006: Great Britain
Registration, Evaluation, and Authorization of Chemical Substances EC1907/2006: Northern Ireland

Référence des normes harmonisées appliquées, conformément à l'article 7, paragraphe 2 :

ISO 11452-2:2019-01	Véhicules routiers – Méthodes d'essai d'un équipement soumis à des perturbations électriques par rayonnement d'énergie électromagnétique en bande étroite – Partie 2 : Chambre anéchoïque
ISO 11452-4:2020-04	Véhicules routiers – Méthodes d'essai d'un équipement soumis à des perturbations électriques par rayonnement d'énergie électromagnétique en bande étroite – Partie 4 : Méthodes d'excitation des faisceaux
DIN EN IEC 55025:2023-11	Véhicules, bateaux et moteurs à combustion interne – Caractéristiques des perturbations radioélectriques – Limites et méthodes de mesure pour la protection des récepteurs embarqués (CISPR 25:2021) ; version allemande EN IEC 55025:2022

Schorndorf, le 1er février 2024
Lieu, date



Signature
Benjamin Hägele, Direction